

# *Lilium bulbiferum* var. *croceum*

*Lilium bulbiferum* L. var. *croceum* (Chaix) Pers., *Syn. Pl.*, I : 358 (1805)

*Lilium bulbiferum* L. subsp. *croceum* (Chaix.) Arcang.

Lis orangé

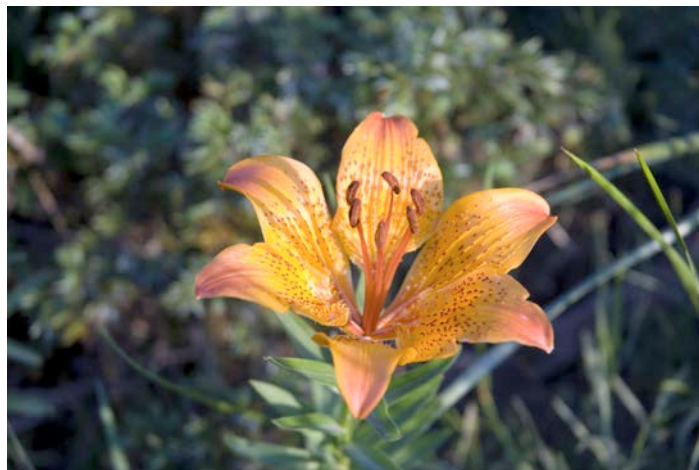
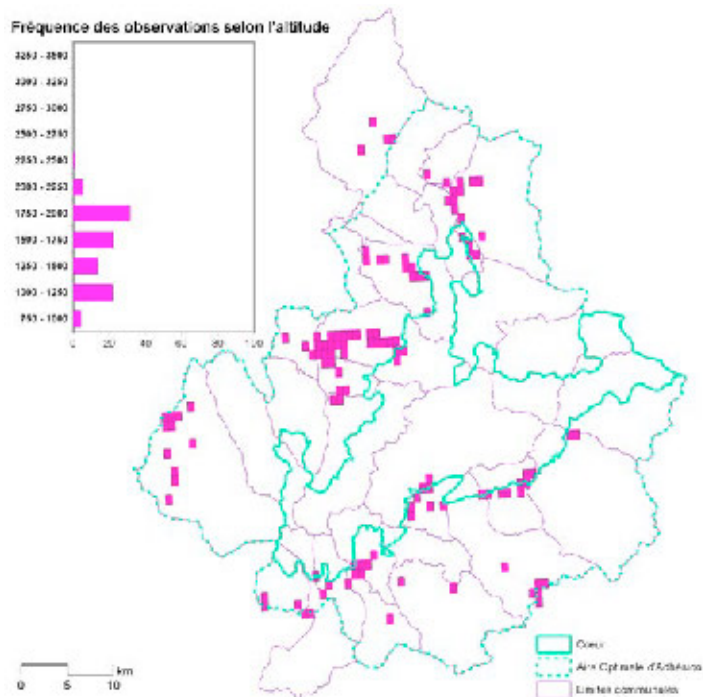
Giglio croceo

Liliaceae

Géophyte

Sud européen montagnard

Sans protection réglementaire - LRRRA : préoccupation mineure



© Parc national de la Vanoise - Alexandre Garnier

## Éléments descriptifs

Le Lis orangé est une plante vivace facile à reconnaître et qui ne peut guère être confondue avec une autre espèce spontanée en Vanoise. Les grandes fleurs dressées de 8 à 15 cm de diamètre se composent de six tépales orange vif, finement ponctués de noir à l'intérieur. Solitaires ou groupées en petit nombre (deux à cinq), elles s'épanouissent au sommet d'une tige feuillée haute de 30 à 80 cm de hauteur. Les feuilles sont nombreuses, étroitement lancéolées, alternes ou sessiles. La sous-espèce *croceum* se singularise par l'absence de bulbille à l'aisselle des feuilles. Ce mode de multiplication végétative existe chez la sous-espèce nominale présente à l'est de la chaîne alpine.

## Écologie et habitats

*Lilium bulbiferum* subsp. *croceum* se rencontre en Vanoise aux étages montagnard et subalpin principalement sur les adrets. Il semble assez peu sensible à la composition chimique du sol et s'observe sur des substrats variés à l'exception des terrains très acides. Par contre, il recherche systématiquement les ambiances chaudes et relativement sèches. Les pinèdes clairsemées, les lisières forestières, les landes, les pelouses rocheuses et surtout les petites vires herbeuses sur les falaises sont autant de situations où il est possible de trouver le lis orangé.

## Distribution

Cette espèce est recensée sur les différentes chaînes de montagne du sud du continent européen. Ainsi en France, elle est présente dans le Jura, les Alpes, les Pyrénées et

la Corse. En Savoie, ce lis est dispersé au sein des grands massifs montagneux du département. La connaissance sur sa répartition en Vanoise a considérablement augmenté au cours des dernières décennies : cité seulement sur six communes par Gensac (1974), il est actuellement répertorié sur une vingtaine de communes du Parc également réparties sur les vallées de Maurienne et de Tarentaise.

## Menaces et préservation

Les populations de Lis orangé peuvent localement être mises en péril par l'extension et la densification des boisements et l'intensification des pratiques agricoles. Mais plus encore, c'est l'attractivité de cette spectaculaire plante vis-à-vis de cueilleurs indéclicats qui peut être à l'origine de la raréfaction du Lis orangé. C'est sans doute pour cette raison que les plus belles populations sont actuellement réfugiées sur des vires inaccessibles. La quasi totalité des stations de Lis orangé en Vanoise étant située en dehors du cœur du Parc, il est souhaitable qu'un arrêté préfectoral puisse interdire la récolte de cette plante, comme c'est le cas dans le département de l'Isère.